



REGLEMENT MUSTANG DAY 24 MAI 2026



Article 1 - Inscription des véhicules.

L'inscription est obligatoire, chaque participant doit :

- prendre connaissance du présent règlement général
- remplir et signer un formulaire d'inscription

Pour être prise en compte, la demande d'inscription doit impérativement être accompagnée du règlement correspondant.

Toute inscription est définitive et ne pourra être remboursée en cas de forfait le jour de la manifestation

Les véhicules non-inscrits ne pourront accéder à la piste.

Les différents éléments relatifs à l'organisation de la journée (badges, autocollants accès piste...) vous seront remis dès votre arrivée sur le site.

Article 2 – Assurances.

Tout véhicule inscrit (paddock et piste) doit être régulièrement assuré et immatriculé.

Assurance Individuelle Accident : cette assurance RC a été prise par le club pour tous les dommages corporels des participants du fait de leur véhicule engagé aux sessions de roulage.

Par contre, l'organisateur est déchargé de toute responsabilité, notamment en dommage, pour les véhicules exposés dans le paddock et sur la piste.

Article 3 – Accès à la Piste.

Ne seront admis sur la Piste que les véhicules inscrits et les pilotes ayant assisté au briefing.

8h30 Briefing obligatoire pour les sessions de roulage

Horaires de roulage : 9h00 à 11h55 et 14h00 à 17h45.

40 voitures maximum, en simultané sur la Piste.

La limite maximale du bruit accepté est de 105db en dynamique sur les balises réparties sur la piste.

Chaque voiture accédant à la piste devra avoir dans la mesure du possible un dispositif de remorquage.

Chaque voiture doit être munie de ceintures de sécurité ou harnais pilote et passager.

Sur le paddock et la voie des stands, la vitesse est limitée à 20 km/h.

Chaque pilote doit avoir pris connaissance des feux gérés par le responsable de Piste pendant les séances de roulage (cf. feux principaux page suivante) et avoir assisté au briefing du matin.

Nous vous rappelons les règles sur circuit en cas de dommages aux véhicules :

chacun est responsable de ses dégâts et ne peut rechercher en aucun cas la responsabilité d'un ou des autres participants, sauf en cas de faute grave avec intention de nuire.

Article 4 – Pilotes et passagers.

Chaque pilote ou passager qui accède à la piste, le fait sous sa seule responsabilité.

Les pilotes devront signer lors du briefing, la feuille de présence dégageant la responsabilité de l'organisateur en cas de dommages matériels aux véhicules et entre véhicules.

Durant les séances de roulage, un seul passager est autorisé.
Le port du casque est obligatoire pour les pilotes et les passagers.

Casque intégral obligatoire pour les véhicules découverts. (Voir RTS FFSA en vigueur)
Le roulage sur piste se fait vitres fermées et capote relevée pour les cabriolets.

Arceau de sécurité obligatoire pour les voitures découvertes.

Les passagers doivent avoir 16 ans minimum
et les pilotes doivent obligatoirement être détenteur d'un permis de conduire valide.

Article 5 – Respect du règlement.

Conformément à ce qu'il a signé, dans sa demande d'engagement, chaque participant s'engage à respecter le règlement pour que cette journée se déroule dans la passion, la convivialité et la sécurité.

En cas d'exclusion prononcée par le chef de piste ou le responsable de l'organisation motivée par le non respect du règlement, aucun dédommagement ne sera fait.

Gestion des Feux de Piste :



Feu vert
Roulage normal



Feu jaune clignotant ou drapeau jaune
Réduisez votre vitesse, ne doublez pas. Soyez prêt à changer de direction. Il y a un danger sur le bord ou sur une partie de la piste



Feu rouge ou drapeau rouge
Les voitures réduisent immédiatement leur vitesse et se dirigent lentement, sans doubler, vers la voie des stands



Drapeau noir
Informé le pilote concerné que sa voiture a des ennuis mécaniques susceptibles de constituer un danger pour lui-même ou pour les autres pilotes et qu'il doit s'arrêter **OBLIGATOIREMENT** dans la voie des stands



Drapeau à damier
Fin de session ou du roulage. Ralentir après le drapeau à damier et rentrer directement au paddock.





Dossier d'inscription

MUSTANG DAY 2026 (23, 24 et 25 mai)

Cadre réservé MCF

Date limite de réception des dossiers 30 avril 2026

Merci d'écrire en lettres **CAPITALES**

N° Adhérent MCF
ou nom autre club

NOM et Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Tel : Mail : @.....

Nombre de personnes m'accompagnant :

Signature

Voiture / modèle et année :

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur du circuit 

	Adhérents du Mustang Club de France	Non adhérent au MCF
S a m e d i 23	<p>A partir de 11h00 Journée Ganadéria 55 € x=</p> <p>Enfant jusqu'à 12 ans 15 € x=</p> <p>A partir de 19h00 Soirée à l'hôtel Solenca 38 € x=</p> <p>Enfant jusqu'à 12 ans 15 € x=</p>	<p>A partir de 11h00 Journée Ganadéria 60 € x=</p> <p>Enfant jusqu'à 12 ans 15 € x=</p> <p>A partir de 19h00 Soirée à l'hôtel Solenca 43 € x=</p> <p>Enfant jusqu'à 12 ans 15 € x=</p>
D i m a n c h e 24	<p>Accès Paddock, roulage circuit, parade Une voiture et 2 personnes : 135 €</p> <p>Choix du roulage : <input type="checkbox"/> Rapide Cochez la case <input type="checkbox"/> Découverte</p> <p>OU</p> <p>Accès Paddock, avec parade mais sans roulage. Une voiture et 2 personnes : 30 €</p>	<p>Accès Paddock, roulage circuit, parade Une voiture et 2 personnes : 175 €</p> <p>Choix du roulage : <input type="checkbox"/> Rapide Cochez la case <input type="checkbox"/> Découverte</p> <p>OU</p> <p>Accès Paddock, avec parade mais sans roulage. Une voiture et 2 personnes : 45 €</p>
	<p>Bracelet d'accès supplémentaire ou visiteurs en prévente (enfant de - de 10 ans gratuit) 8 €</p>	<p>Bracelet d'accès supplémentaire ou visiteurs en prévente (enfant de - de 10 ans gratuit) 8 €</p>
	<p>Repas/buffet sur le circuit 30 € x=</p> <p>Enfant jusqu'à 12 ans 15 € x=</p>	<p>Repas/buffet sur le circuit 30 € x=</p> <p>Enfant jusqu'à 12 ans 15 € x=</p>
	<p>Soirée / dîner de gala 60 € x=</p> <p>Enfant jusqu'à 12 ans 20 € x=</p>	<p>Soirée / dîner de gala 70 € x=</p> <p>Enfant jusqu'à 12 ans 20 € x=</p>
Lundi 25	<p>A partir de 10h00 visite et Brunch Ferme Gers-Autruches 40 € x=</p> <p>Enfant jusqu'à 12 ans 15 € x=</p>	<p>A partir de 10h00 visite et Brunch Ferme Gers-Autruches 45 € x=</p> <p>Enfant jusqu'à 12 ans 15 € x=</p>
	TOTAL =	TOTAL =

Je joins un chèque de € à l'ordre du Mustang Club de France à l'adresse :

Mustang Club de France 13 rue des Bordes 37230 Fondettes

Encaissement des chèques 15 jours avant la manifestation